



**Commune  
d'Essertes**

## **Liste des documents à remettre au Contrôle des habitants lors d'une arrivée**

### **Personnes suisses (idem pour toute la famille si enfants)**

- Copie pièce d'identité
- Copie carte d'assurance maladie
- Copie livret de famille
- Copie acte d'origine
- Copie acte de mariage
- Copie bail à loyer

### **Personnes étrangères**

- Copie pièce d'identité (passeport)
- Copie permis de séjour
- Copie carte d'assurance maladie
- Copie livret de famille/acte de naissance si enfants
- Copie acte d'origine
- Copie acte de mariage
- Copie bail à loyer

### **Les émoluments de base sont les suivants :**

- Sfr. 20.- par arrivée (soit sfr. 40.- pour un couple)  
*Enfant(s) mineur(s) gratuit*
- Sfr. 20.- badge ou carte d'accès à la déchèterie (dépôt qui sera remboursé en cas de départ – carte à retourner en bon état)
- Entre sfr. 17.- et sfr. 60.- pour l'achat de vignettes pour sacs poubelle, selon grandeur souhaitée (17 l., 35l., 60l., 110l., minimum 10)
- Pour les personnes étrangères, une taxe pour la modification d'adresse du permis de séjour sera demandée (entre sfr. 25.- et sfr. 35.- selon le titre de séjour pour les adultes et sfr. 22.50 pour les enfants)

**Paiement : Une facture avec paiement à 10 jours vous sera adressée.**